



Faire les papiers de mon futur mari

Par **nanou**, le **13/04/2009** à **17:16**

Bonjour,rnrnJe suis avec un tunisien depuis 3 ans et nous avons décidé de se marier.rnMais avant cela je voulais connaître les démarches nécessaire à faire pour lui faire ses papiers pour qu'il puisse venir et vivre ensemble après le mariage.Y aura t-il des changements futurs de loi concernant ce type de demande.rnJ'ai 22 ans et je viens de finir mes études, j'ai obtenu le bts comptabilité et je suis actuellement à la recherche d'un emploi.rnOn n'a pas encore fixé la date de mariage, c'est pour cela que je voulais avoir tout d'abord plus de renseignements car j'ai peur si ca prend beaucoup de temp ou bien c'est refusé pour certaines raisons.rnrnMerci de votre réponse

Par **DOUIDI**, le **15/04/2009** à **17:53**

bonjour , il est preferable qu'il fait un visa tourisme et vous vous mariez en france c rapide et en tant que conjoint d'une française il ne risque rien et si vous faites le contraire se marier et faire le regroupement ça sera long et compliqué et comme vous etes jeune et sans travail c encore pure et merci

Par **nanou**, le **15/04/2009** à **21:55**

Merci pour votre réponse,rnrnJe voulais aussi savoir pour faire un visa tourisme, il faut fournir quels document exact?rnParce qu'on pensait nous marier cet été si c'est long à faire le visa ou l'année prochaine si c'est pas long.